

Maîtrise en enseignement secondaire, concentration adaptation scolaire - 1723

RESPONSABLE :

Gatineau

Joanne Lehrér

Co-responsable de programme(s) d'études de cycles supérieurs

Pour de plus amples informations :

Téléphone: 819 595-3900, poste 4417

Courriel : cseeduc@uqo.ca

SCOLARITÉ :

60 crédits, Deuxième cycle

GRADE :

Maître en éducation

OBJECTIFS :

Objectifs généraux

Ce programme a comme objectif de qualifier des personnes détentrices d'un baccalauréat pour l'enseignement au secondaire dans le domaine suivant:

- Adaptation scolaire.

Le programme vise à la fois les bacheliers sans expérience d'enseignement et les personnes ayant un lien d'emploi avec les établissements d'enseignement secondaire québécois (dans les domaines mentionnés précédemment) sans être légalement qualifiées.

Le programme permet aux enseignants :

- De développer les compétences professionnelles requises pour l'enseignement au secondaire en adaptation scolaire (secteurs jeunes et adultes);
- De s'approprier le programme de formation de l'école québécoise;
- De s'approprier les habiletés de praticien réflexif;
- De développer une autonomie professionnelle dans leur domaine de spécialisation.

Objectifs spécifiques

Les activités de formation et le cheminement proposés visent la maîtrise des douze compétences professionnelles présentées dans le document La formation à l'enseignement (MEQ, 2001). Ces compétences sont les suivantes :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession;
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés;
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

L'atteinte des objectifs du programme permettra l'obtention d'un brevet d'enseignement au secondaire dans le domaine suivant : adaptation scolaire.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TP	✓	✓	

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Maîtrise en enseign. second. (adapt. scol.) - 1723

Base études universitaires

Les personnes candidates seront admises sur la base d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne d'au moins 3,0 (sur 4,3) ou l'équivalent dans un domaine pertinent à l'adaptation scolaire.

Les étudiantes et les étudiants doivent avoir cumulé 45 crédits au sein de ces objets d'études :

- adaptation scolaire
- psychologie
- psychoéducation
- intervention à la petite enfance
- intervention à l'enfance
- élève à risque, élève handicapé, élève en difficulté d'adaptation et d'apprentissage
- trouble du comportement
- enseignement, didactique
- gestion de la classe.

Les conditions d'admission relatives à la langue française

Le candidat doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui :

- possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise, réalisé majoritairement en français;
- ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Enseignement Supérieur (MES);
- ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
- détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
- possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.

Le candidat qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 800 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites www.etscanada.ca (pour les candidats habitant au Canada) et www.ets.org (pour les candidats habitant à l'extérieur du Canada).

PLAN DE FORMATION :

Adaptation scolaire

Automne I

ENS6233 Approches et stratégies pédagogiques

ENS6203 Difficultés d'adaptation et d'apprentissage au secondaire

Hiver I

ENS6183 Gestion de classe I: fondements en organisation et en gestion de la classe au secondaire

SPO6173 Didactique de l'univers social en adaptation scolaire au secondaire (ENS6233)

Été I

SPO6183 Didactique en éthique et culture religieuse en adaptation scolaire au secondaire (ENS6233)

Automne II

ENS6243 Didactique du français I (ENS6233)

ENS6263 Didactique des mathématiques I (ENS6233)

Hiver II

ENS6133 Évaluation des apprentissages

SPO6153 Laboratoire d'orthodidactique des mathématiques (ENS6203 et ENS6263)

Été II

SPO6163 Didactique des sciences et de la technologie en adaptation scolaire au secondaire (ENS6233)

Automne III

SPO6133 Gestion de classe en adaptation scolaire au secondaire (ENS6183)

SPO6143 Laboratoire d'orthodidactique du français (ENS6203 et ENS6243)

Hiver III

ENS5007 Stage I: Intervention pédagogique au secondaire
ENS6002 Intégration I: Habilitation didactique et gestion de classe

Été III

ENS6193 Système éducatif du Québec

Automne IV

ENS5008 Stage II: Autonomie professionnelle en enseignement au secondaire (ENS5007)

ENS6022 Intégration II: Identité professionnelle (ENS6002)

Hiver IV

ENS6032 Intégration III: Projet de développement professionnel continu (ENS6022)

NOTES :

AUTORISATION PROVISOIRE D'ENSEIGNER

MESSAGE IMPORTANT : Les personnes étudiantes inscrites à la maîtrise en enseignement profil adaptation scolaire qui ne sont pas titulaires d'un Baccalauréat en psychologie, d'un Baccalauréat en psychoéducation ou d'un Baccalauréat en orthopédagogie ne sont pas admissibles à l'obtention de l'autorisation provisoire d'enseigner.

Pour les personnes étudiantes inscrites à la maîtrise en enseignement profil adaptation scolaire et titulaires d'un Baccalauréat en psychologie, d'un Baccalauréat en psychoéducation ou d'un Baccalauréat en orthopédagogie, le Ministère de l'Éducation délivre les autorisations provisoires d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec et satisfaire au Règlement sur les autorisations provisoires d'enseigner (<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/l-13.3,%20r.%202.01%20/>).

Par ailleurs, toutes les personnes étudiantes, lorsqu'elles auront complété la Maîtrise en enseignement, obtiendront un brevet d'enseignement (Règlement sur les autorisations provisoires d'enseigner).